



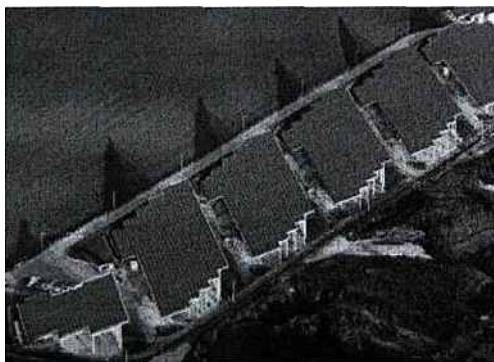
# LE MONITEUR.fr

L'ACTUALITÉ EN CONTINU ET LES SERVICES DE LA CONSTRUCTION

[/181-innovation-chantiers/article/actualite/864588-19-600-m2-de-couverture-photovoltaïque-pour-un-parc-d-activités](#)

## 19 600 m<sup>2</sup> de couverture photovoltaïque pour un parc d'activités

Stéphane Miget | 26/10/2011 | 11 20 | Innovation chantiers



© Doc. Ecosun Expert  
15 614 panneaux photovoltaïques équipent les bâtiments du nouveau Parc d'activités éco-responsable de Chaumont. D'une superficie de 19 600 m<sup>2</sup>, les 15 614 panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments du nouveau Parc d'activités éco-responsable de Chaumont permettront de fournir 3,5 gigawatts heure d'électricité par an, tout en évitant le rejet de plus de 2 000 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

**Concilier parc d'activités et production d'électricité solaire photovoltaïque, c'est l'originalité de ce projet réalisé en Haute Marne (52). Un système constructif simple remplit deux fonctions : support de couverture photovoltaïque et proposition d'espaces aménageables et modulaires aux occupants.**

Implanté sur la Zone intercommunale d'activités (ZIA) de l'autoroute A5 entre Lyon et Paris, sur la commune de Semoutiers près de Chaumont (52), ce projet de parc d'activités est l'un des premiers en France à pouvoir, à terme, afficher un caractère Bepos. Cette caractéristique provient principalement des 19 600 m<sup>2</sup> (surface projetée au sol – 25 900 m<sup>2</sup> en surface développée) de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments, soit 15 614 panneaux installés. De fait, ce projet conjugue locaux d'activités et centrale photovoltaïque. Dessiné par deux architectes, Alain Birgy et Daniel Villotte et créé en collaboration avec la société allemande Adsoba qui a conçu, livré et posé l'installation photovoltaïque, ce parc solaire a été étudié de façon à optimiser la production d'électricité. Soit une implantation des bâtiments avec couvertures au sud, des inclinaisons à 15° et une absence de masques, les bâtiments ayant été implantés de façon qu'ils ne se fassent pas d'ombre entre eux. Pour ce projet, les concepteurs ont voulu valoriser le savoir-faire local ainsi que les produits européens. « Tous les partenaires de construction sont locaux. Les approvisionnements de matériel photovoltaïque proviennent d'usines européennes partenaires, proposant les garanties nécessaires en termes de performance de production sur vingt ans *minimum*, de traçabilité produits, mais aussi de recyclage à 100% des matériaux utilisés », explique Frédéric Rohmer, Directeur associé Ecosun Expert, maître d'œuvre du projet. Résultat : les panneaux photovoltaïques proviennent pour moitié de **Voltec** Solar, à Dinsheim-sur-Bruche en Alsace, et de Solon, en Allemagne.

### Structure métallique

À terme et selon les calculs, la centrale photovoltaïque fournira plus de 3,5 gigawatts-heure d'électricité par an, ce qui correspond à plus de 3 500 foyers alimentés en permanence. Elle permettra également d'éviter le rejet de plus de 2 200 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Concrètement, les bâtiments au nombre de dix (de 240 à 2 900 m<sup>2</sup>) sont implantés sur une parcelle de plus de 58 000 m<sup>2</sup>. Ils bénéficient d'une structure charpente métallique calculée pour supporter

une couverture panneaux sandwichs bacs acier (ep.80 mm), laquelle assure l'isolation des locaux et l'étanchéité à l'eau. Le système d'intégration (rail aluminium) en surimposition et les panneaux photovoltaïques sont bien sûr pris en compte dans ce calcul. La finition des bâtiments sera, elle, réalisée en fonction des besoins des occupants : « Les espaces de travail demeurent flexibles, gage d'attractivité et de modularité pour les futures entreprises ».

Raccordée au réseau depuis le mois d'août 2011, la centrale photovoltaïque bénéficie d'un contrat d'achat avec ERDF pendant vingt ans. Un projet qui a été réalisé dans un contexte difficile lié à des incertitudes d'ordre politique : « Le pari était risqué car nous avons appris en janvier dernier qu'ERDF n'achèterait notre production au prix de 0,55 € le kWh qu'à condition d'avoir terminé les travaux le 9 septembre 2011. Les entrepreneurs qui ont travaillé à flux tendu se sont donc engagés à finir les travaux avant cette date », explique Frédéric Rohmer. Résultat : la mise en route de l'unité de production d'énergie solaire dès le mois d'août !

## FOCUS

### Fiche Technique

**Maître d'ouvrage** : Ecosun Expert (68)

**Maître d'œuvre** : Adsoba / Ecosun Expert (68)

  
Stéphane Miget | Source LE MONITEUR.FR